



DIJON MÉTROPOLE
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

PLUi-HD
MISE A JOUR N°7

6.1.2
SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE - SUP
PLANS

CAHIER COMMUNAL PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON

vu pour être annexé à l'arrêté métropolitain
du

- 5 JUIN 2025

Le Président,
François REBSAMEN



Cahier communal des SUP
PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON
CONSERVATION DU PATRIMOINE
PATRIMOINE NATUREL

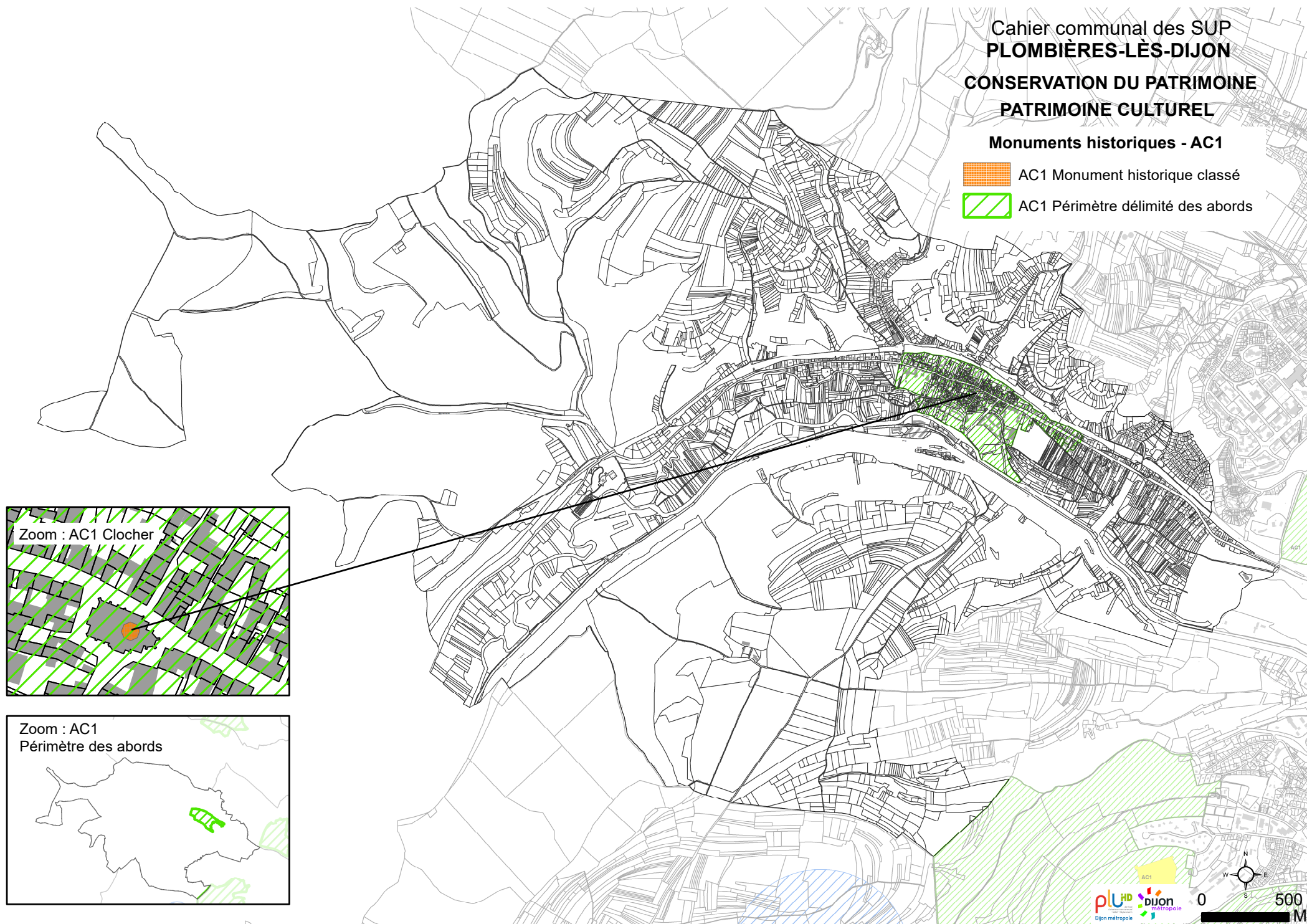
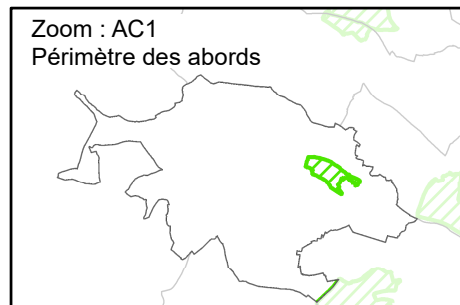
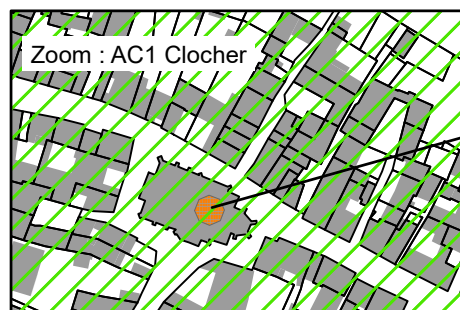
Eaux - AS1 A4

-  AS1 Protection des eaux - captage
-  AS1 Périmètre de protection éloigné
-  AS1 Périmètre de protection rapproché
-  A4 Passage travaux et entretien des ouvrages des cours d'eau
-  A4 Passage travaux et entretien des ouvrages des cours d'eau

Cahier communal des SUP
PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON
CONSERVATION DU PATRIMOINE
PATRIMOINE CULTUREL

Monuments historiques - AC1

-  AC1 Monument historique classé
-  AC1 Périumètre délimité des abords



Cahier communal des SUP PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON RESSOURCES ET ÉQUIPEMENTS

ÉNERGIE Électricité - I4

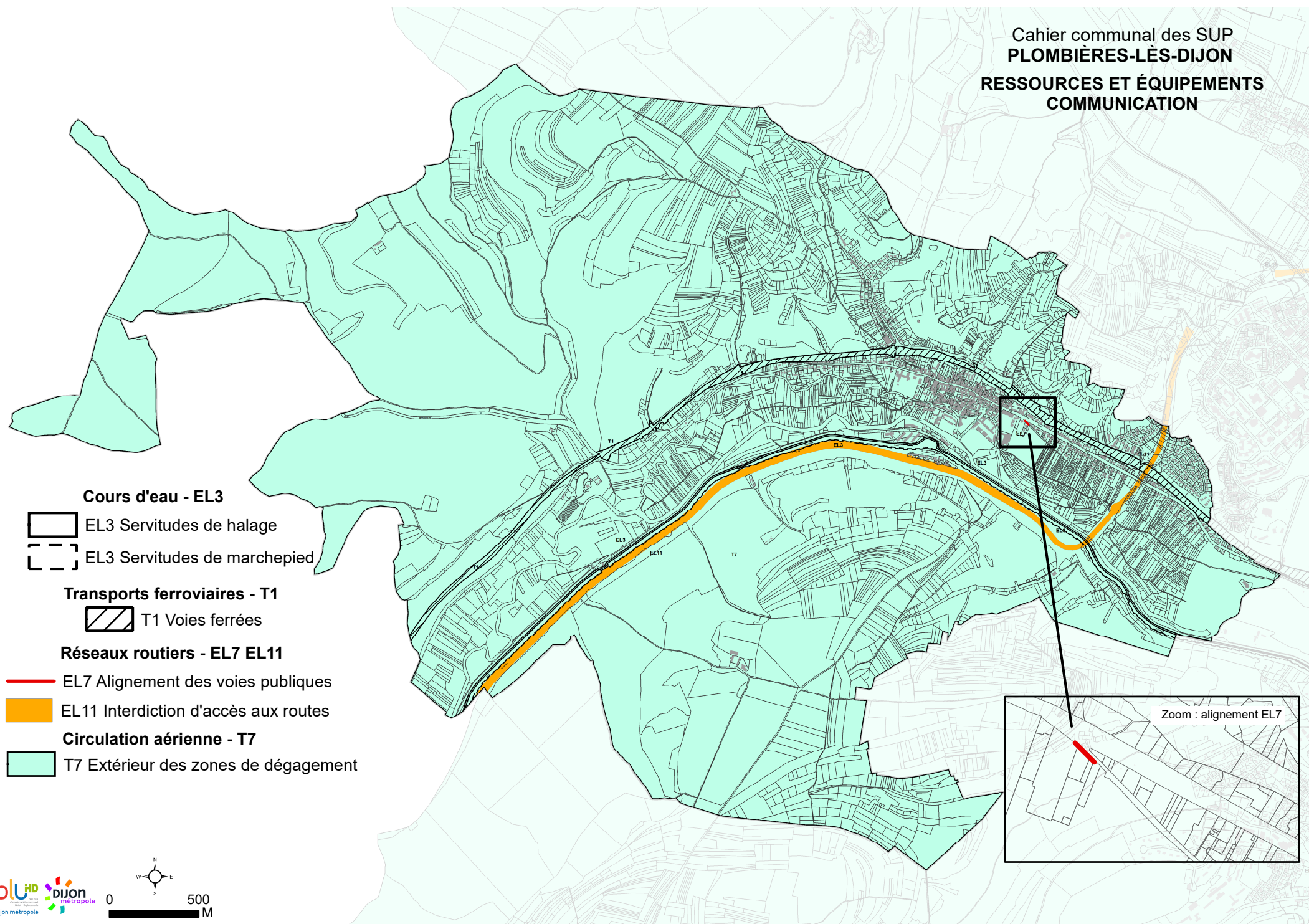
— I4 Ligne électrique aérienne

CANALISATIONS Eau - A5

— A5 Canalisations d'eau

Édition graphique issue d'un plan de détail informatisé ; elle ne peut être reproduite, ni utilisée à quelque fin que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du [des] transporteur(s) concerné(s). La position de l'ouvrage représenté ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés, aériens ou subaquatiques.

Pour tous travaux à proximité d'ouvrages enterrés, subaquatiques et aérien, il est obligatoire de consulter le guichet unique et d'effectuer auprès du ou [des] opérateur(s) de réseaux concerné(s), une déclaration de travaux (DT) et une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) conformément aux dispositions du code de l'environnement.



Cahier communal des SUP
PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON
RESSOURCES ET ÉQUIPEMENTS
COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE
Télécommunication - PT1 PT2 PT3

PT1 Télécommunication - protection contre
les perturbations électromagnétiques

 Zone de garde

 Zone de protection

PT2 Télécommunication -
protection contre les obstacles

 Zone primaire

 Zone secondaire, zone
spéciale et secteur de
dégagement

 PT3 Réseaux de télécommunication

